



SEANCE ORDINAIRE DU 14 OCTOBRE 2021

A 19 HEURES

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, compte-tenu de l'état d'urgence sanitaire dans le cadre de l'épidémie de la covid-19, salle « André COMPAN » sise boulevard Marinoni à Beaulieu sur mer, le QUATORZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à DIX-NEUF HEURES, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) Décisions municipales : compte-rendu,

DECISIONS

METROPOLE NICE COTE D'AZUR

- 2) Adhésion de la commune de Châteauneuf-Villevieille à la Métropole Nice Côte d'Azur,
- 3) Adhésion de la commune de Drap à la Métropole Nice Côte d'Azur,

COMMERCE

- 4) Enseigne commerciale « SUPER U » - repos dominical – demande de dérogation année 2022 – avis,

FINANCES

- 5) 103^{ème} congrès des maires – édition du 16 au 18 novembre 2021 : prise en charge des frais de participation, de transport, d'hébergement et de restauration,
- 6) Droits de voirie, de place, de stationnement et de location de salles communales – actualisation,
- 7) Constitution d'une provision pour des créances douteuses,
- 8) Décision modificative n° 2 du budget principal commune,
- 9) Décision modificative n° 1 du budget annexe commercial,

ADMINISTRATION COMMUNALE

- 10) Mise à disposition d'un véhicule de fonction par nécessité absolue de service,

CENTRE DE GESTION DES ALPES-MARITIMES

- 11) Adhésion au groupement de commande relatif à la reliure des acte administratifs et/ou d'état civil, à la fourniture de papier permanent, la restauration de registres et de documents endommagés et/ou anciens,



PERSONNEL COMMUNAL

- 12) Crèche municipale « Les Petits Malins » - contrat d'apprentissage,
- 13) Gestion des ressources humaines – lignes directrices de gestion,
- 14) Mise à jour du tableau des effectifs 2021,
- 15) Création d'un emploi permanent à temps non-complet – recrutement d'un psychologue territorial,
- 16) Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, expertise et engagement professionnel (RIFSEPP) – extension aux cadres d'emplois des psychologues territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2022,

DOMAINE PUBLIC

- 17) Association ANAO – mise à disposition d'une partie du local communal situé sous le passage « piétons » du carrefour Bd Maréchal Leclerc/Bd Eugène Gautier,
- 18) SARL FERLAC - mise à disposition d'un local communal situé au-dessus du Port de plaisance de Beaulieu Bd Alsace Lorraine,

ENFANCE ET JEUNESSE

- 19) Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), activités périscolaires et centres de vacances – actualisation du règlement intérieur – approbation.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 7 octobre 2021

Le Maire,
Roger ROUX

